

## 08.07.09 GESTION DU SITE DE LA BAIE DE BEAUPORT: INFORMATIONS



Ecrit par Yvon Lefebvre  
09-07-2008

### GESTION DU SITE DE LA BAIE DE BEAUPORT : INFORMATIONS[1]

#### Legs de l'Administration portuaire à la Ville de Québec

L'Entente d'août 2007 convenue entre le Port et la Ville de Québec pour le legs du site de la Baie de Beauport à la Ville a avortée au début du mois d'avril dernier. Cette dernière ayant décidé de retirer sa demande d'approbation par le gouvernement provincial, et ce en grande partie suite à nos interventions, puisque cette même Entente prévoyait en contrepartie l'obligation pour la Ville d'appuyer le Port dans ces démarches d'expansion à la Baie de Beauport. Voir l'article du 7 avril de Simon Boivin du Soleil sur [www.AKVQ.ca](http://www.AKVQ.ca) pour plus de détails.

Il en est résulté que n'ayant pas d'entente signée au printemps dernier[2], la Ville ne pouvait prendre charge du site avec tout ce que cela implique au niveau administratif et d'allocation de contrats. Il aurait donc été convenu que l'Administration portuaire (APQ) assume la responsabilité de la gestion du site pour cette saison, compte tenu de la plus grande autonomie administrative dont elle bénéficie. La Ville s'est cependant engagée à lui verser une subvention de 500 000\$ pour l'animation et la gestion du site pour la saison du 400e.

#### GESTE V

C'est ainsi que l'Administration portuaire aurait confié à GESTE V le contrat de gestion du site de la Baie de Beauport jusqu'au 12 octobre prochain (probablement renouvelable, si l'expérience est positive). À titre d'entreprise privée, celle-ci avait aussi la possibilité d'accorder des contrats de sous traitance aux entreprises qui lui semblaient les plus appropriées pour la gestion de « notre zone », soit Sport Radical, et Big Air pour l'école de kitesurf et de planche à voile. Nous n'avons aucune information en ce qui a trait aux clauses de leurs contrats. Il est possible que celles-ci doivent autofinancer leurs services à l'intérieur de certains paramètres. Évidemment, à titre d'entreprises privées, elles doivent aussi y trouver leur profit, que ce soit monétaire, sous forme de promotion ou autre.

Suite à nos demandes, nous avons eu une rencontre très appréciée pour établir une relation de collaboration avec M. Patrice Drouin, président-directeur général de GESTE V accompagné de M. Daniel Robitaille, directeur général du site de la Baie de Beauport, le 17 juin dernier, soit quelques jours avant l'ouverture du 21 juin.

#### Sport Radical et Big Air

Nous aurions apprécié un contact avec Sport Radical et Big Air lorsqu'ils ont acceptés les occasions d'affaires qui leur ont été offertes, en vue de favoriser une approche de collaboration avec l'Association. Cela aurait pu éviter, ou à tout le moins minimiser, les interrogations et appréhension légitimes de nos membres, alors qu'il était initialement prévu que ce soit d'abord la Ville qui gère le site à compter de la présente saison. Surtout que L'AKVQ a joué un rôle prédominant dans l'aménagement de celui-ci tel qu'on le connaît. Nous avons aussi déployé beaucoup d'efforts pour la mise sur pied d'une Association qui assure la représentation des intérêts des kitesurfers et véliplanchistes de la région et nous entendons assumer ce rôle pleinement.

Par ailleurs, la transparence et la collaboration de l'Administration portuaire n'a pas été très évidente. La réponse datée du 26 juin dernier à notre demande d'information du 26 mai, n'est venue que plusieurs jours après l'ouverture du site le 21 juin. Voir lettre de réponse de M. Marcel Labrecque sur [www.AKVQ.ca](http://www.AKVQ.ca). Est-ce que notre questionnement concernant l'expansion du Port ainsi que nos interventions pour empêcher l'approbation de l'Entente précédemment mentionnée auraient dérangé à ce point!!

#### Conclusion

La gestion du site est sur la bonne voie. Il faut s'orienter sur le présent et l'avenir pour les améliorations à apporter en vue de favoriser une pratique des plus agréable, harmonieuse, sécuritaire et respectueuse des différents utilisateurs, dont les débutants qui suivent des cours de kitesurf ou de planche à voile.

Nous suggérons que les communications concernant les problématiques reliées aux kitesurfers et véliplanchistes sur le site de la Baie de Beauport se fassent avec M. Régis Émond ( [remond2@videotron.ca](mailto:remond2@videotron.ca), 418 831-6322 rés. 418 803-7083 cell.) représentant de l'AKVQ (ou le soussigné en son absence). Cela vaut pour tous les interlocuteurs.

Bonne saison estivale

*Yvon Lefebvre*  
*Conseiller spécial AKVQ*  
*Dossier Baie de Beauport*

- [1]** Les commentaires qui suivent représentent ma compréhension de la situation. Il faut donc les considérer avec les réserves que cela suppose
- [2]** A notre connaissance, il n'y aurait pas d'entente de signée jusqu'à ce jour. Celle-ci ne devrait concerner que le legs du site pour une durée de 30 ans. À vérifier éventuellement

Dernière mise à jour : ( 10-07-2008 )

**Fermer la fenêtre**